# « À Paris : l’Assemblée nationale pour le laboratoire nucléaire à Genève », *La Tribune de Genève* (7 juillet 1954)[[1]](#footnote-1)

[fr] L’article, basé sur une dépêche AFP, relate le vote de l’Assemblée nationale française autorisant la ratification de la convention créant une organisation européenne pour la recherche nucléaire. Le rapporteur socialiste Marcel-Edmond Naegelen souligne les économies pour la France grâce à la mutualisation des installations, évaluées à 350 millions de francs par an au lieu d’un milliard si elles étaient construites seules. Le texte précise que le laboratoire, implanté à la frontière franco-suisse, se consacrera uniquement à des recherches scientifiques. Quelques députés, dont Jules Moch et Jacques Soustelle, expriment leurs inquiétudes sur l’effort d’équipement national, mais le secrétaire d’État Longchambon les rassure en annonçant un plan de développement et la découverte de gisements radioactifs en France et dans l’Union française. Un contre-projet communiste demandant de limiter la recherche au niveau national est rejeté avant l’adoption du projet.

[de] Der Artikel, gestützt auf eine AFP-Meldung, berichtet über die Abstimmung der französischen Nationalversammlung zur Ratifizierung der Konvention über die Gründung einer europäischen Organisation für Kernforschung. Der sozialistische Berichterstatter Marcel-Edmond Naegelen betont die Einsparungen für Frankreich durch die gemeinsame Nutzung der Anlagen, die mit 350 Millionen Franken jährlich statt einer Milliarde veranschlagt werden. Der Text stellt klar, dass das an der französisch-schweizerischen Grenze entstehende Labor ausschließlich wissenschaftlicher Forschung dienen soll. Einige Abgeordnete, darunter Jules Moch und Jacques Soustelle, äußern Bedenken hinsichtlich der nationalen Ausstattung, doch Staatssekretär Longchambon versichert, dass ein Entwicklungsplan erstellt worden sei und neue radioaktive Vorkommen in Frankreich und in den französischen Überseegebieten entdeckt worden seien. Ein kommunistischer Gegenantrag, der die Forschung auf nationaler Ebene beschränken wollte, wurde abgelehnt, bevor das Projekt angenommen wurde.

[it] L’articolo, basato su un dispaccio AFP, riferisce del voto dell’Assemblea nazionale francese che autorizza la ratifica della convenzione per la creazione di un’organizzazione europea per la ricerca nucleare. Il relatore socialista Marcel-Edmond Naegelen sottolinea i risparmi per la Francia grazie alla mutualizzazione delle installazioni, stimati a 350 milioni di franchi all’anno invece di un miliardo se costruite autonomamente. Il testo precisa che il laboratorio, situato alla frontiera franco-svizzera, sarà dedicato unicamente alla ricerca scientifica. Alcuni deputati, tra cui Jules Moch e Jacques Soustelle, esprimono preoccupazioni sull’equipaggiamento nazionale, ma il segretario di Stato Longchambon li rassicura annunciando un piano di sviluppo e la scoperta di giacimenti radioattivi in Francia e nell’Unione francese. Un controprogetto comunista che chiedeva di limitare la ricerca a livello nazionale è stato respinto prima dell’adozione del progetto.

[en] The article, based on an AFP dispatch, reports on the French National Assembly’s vote authorizing the ratification of the convention establishing a European organization for nuclear research. Socialist rapporteur Marcel-Edmond Naegelen emphasized the savings for France through shared facilities, estimated at 350 million francs annually instead of one billion if built alone. The text notes that the laboratory, located on the French-Swiss border, will be devoted solely to scientific research. Some deputies, including Jules Moch and Jacques Soustelle, voiced concerns about national investment, but State Secretary Longchambon reassured them by announcing a development plan and the discovery of radioactive deposits in France and the French Union. A communist counter-proposal calling for research to remain at the national level was rejected before the project was approved.

Paris (AFP). — Au cours de sa séance de mardi après-midi, l’Assemblée nationale a adopté, à mains levées, le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier la convention du 1er juillet 1953 établissant une organisation européenne pour la recherche nucléaire.

Dans son rapport, M. Marcel-Edmond Naegelen (socialiste), après avoir rappelé que douze nations avaient déjà signé la convention, a souligné l’intérêt pour la France de participer à cet organisme. « On peut chiffrer à plus d’un milliard de francs par an le coût des installations que la France aurait à construire, a-t-il déclaré. Grâce à sa participation au Laboratoire européen, elle obtiendra les mêmes avantages avec une dépense annuelle de 350 millions de francs pendant sept ans ».

Après avoir indiqué que le laboratoire serait édifié à la frontière franco-suisse, dans le canton de Genève, le rapporteur a rappelé que le principe fondamental de l’organisation était de ne se consacrer qu’à des recherches purement scientifiques.

MM. Jules Moch (socialiste) et Jacques Soustelle (républicain social ex-gaulliste) se sont inquiétés de l’insuffisance de l’effort d’équipement sur le plan national.

M. Longchambon, secrétaire d’État à la recherche scientifique et au progrès technique, les a assurés qu’un plan avait été établi et des responsables désignés pour son exécution. Il a annoncé la mise en route de la construction de deux accélérateurs de particules à moyenne puissance, ainsi que la découverte de gisements radioactifs dans les territoires de l’Union française et en France même.

Avant de se prononcer en faveur de l’adoption du projet de loi, l’assemblée avait repoussé un contre-projet de M. Cogniot, communiste, demandant que les travaux soient conduits sur le plan national et que la somme prévue pour l’Institut européen soit versée aux centres de recherches français.

1. [https ://www.e-newspaperarchives.ch/ ?a=d&d=TDG19540707-01.2.27.1](https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG19540707-01.2.27.1) [↑](#footnote-ref-1)